

Compte-rendu du conseil municipal

- réunion du jeudi 03 septembre 2020 à 19h

Convocation du 14 août 2020

Secrétaire de séance : Éric Leveau.

Absent : Aucun.

Ouverture de la séance à 19h.

-Le maire commence par le premier sujet à l'ordre du jour :

-Étude pour le remplacement du chauffage de l'école.

Le remplacement des radiateurs au gaz par une solution plus économique en énergie est acceptée par l'ensemble des conseillers. Un premier devis pour une climatisation réversible, d'un montant de 6186,07 € proposé par la société A.G.C de Libourne est présenté. Il est décidé de faire réaliser d'autres devis afin de comparer. Il est précisé que ce projet peut faire l'objet d'une demande de subvention.

-Devis d'aménagement du bourg côté église :

Ce projet d'aménagement a pour but de faire ralentir les véhicules circulant dans les 2 sens au niveau de l'église. En effet, le radar pédagogique mis en place en arrivant du lavoir n'a pas réglé ce problème. La situation reste dangereuse pour les véhicules sortant de la rue du moulin, ou pour ceux, ainsi que pour les piétons sortant du parvis de l'église (lors des cérémonies par exemple).

Le projet proposé pour cette phase, par le cabinet AZIMUT estimé à 33468 € consiste principalement à l'installation d'un stop à l'intersection avec la rue du moulin, dans le sens descendant, et l'aménagement d'une zone 30 km/h comportant la pose d'un ralentisseur avant le virage dans le sens montant.

Le projet est accepté par l'ensemble du conseil. Un appel d'offres va être effectué, sachant que ces travaux ne seront exécutés que si une subvention est accordée.

-Projet d'aménagement du bourg côté école :

La deuxième phase d'aménagement du bourg, concerne les alentours de l'école. Il est constaté également que la traversé de cette zone reste dangereuse, pour les mêmes causes, avec un impératif supplémentaire : Sécuriser le déplacement des élèves et de leurs parents lors des rentrés et sorties de classe.

Une étude sera également demandée au cabinet AZIMUT afin de faire une estimation pour ces éventuels travaux.

-Point travaux de l'école :

Les travaux de mise aux normes sanitaires liées à la COVID 19 sont terminés.

Une présentation a d'ailleurs été faite aux autres maires du regroupement pédagogique et même en présence du journal local (Le républicain) qui a publié un article dans son numéro 3922 du 03 septembre 2020.

Voici le détail chiffré de cette opération :

Facture société HOGOS (matériel de bureau) :	3648,47 €
Facture société GOSTO (Armoires) :	1117,85 €
Facture société OLASKUR (Peintures et sol)	8826,18 €

Soit un total général de :	13592,50 €

-Travaux église :

La quatrième tranche de travaux de l'église est à l'étude.

Celle-ci devraient représenter un montant TTC de l'ordre de 156 000 €.

Bien entendu un dossier de subvention va être monté afin de minimiser au maximum le resta à charge pour la commune.

- Questions diverses :

- Terrain rue du moulin : Le maire précise que le dossier de procédure d'abandon, et non statué depuis plusieurs années, va être retravaillé, afin de le faire aboutir.

-Commissions de la Communauté de communes :

Se sont inscrits pour les différentes commissions de la C.D.C les délégués suivants :

Bâtiments : Olivier Méhats ; Développement économique-urbanisme : Béatrice Bortoluzzi ; Enfance/Jeunesse/Petite enfance : Philippe Courdille ; Environnement-Développement Durable : Florian Simonneau ; Infrastructures routières : Michel Duvignac ; Ressources humaines : Eric Leveau ; Social : Vanessa Meyrand ; Vie associative : Camille Gaubusseau.

-Toiture de la mairie :

L'ensemble du conseil opte pour un simple nettoyage de la toiture et accepte le devis de la société DUZAN pour un montant de 3763,50 €

-Vie locale :

Camille Gaubusseau rappelle le contenu de la première réunion de cette commission, qui s'est tenue au mois de juillet. Il a été retenu le principe de la création d'un conseil municipal jeunes et si possible d'une annexe point jeunes.

Un courrier pour les habitants est également en préparation. Celui-ci effectuera un premier bilan du travail effectué par la nouvelle équipe, et fera également part de ses projets et de la motivation qui l'anime pour ce mandat. Ce courrier sera remis en main propre aux Pétrusquains afin de favoriser un moment d'échanges avec les élus.

Une réunion sera programmée prochainement afin de travailler sur la possibilité de création d'un commerce de proximité.

-Une réunion est également prévue prochainement, avec la société AGUR afin de faire le point sur les problèmes rencontrés avec le réseau d'eau sur notre commune.

-Olivier Méhats informe le conseil que Jean-Paul Leredu est le nouveau président du syndicat de ramassage scolaire du collège (le S.I.R.S)

-Philippe Courdille nous indique également qu'il effectue des démarches afin d'obtenir, si cela est possible, la création au niveau de la CDC, d'un poste d'officier de police municipale intercommunale. Cet officier pourrait intervenir à notre demande, au niveau de la commune pour régler les désordres ou les incivilités constatés.

- La prochaine réunion est programmée au vendredi 18 septembre 2020 à 18h30.

La séance est levée à 20h50.
